

**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**2017**

## **Revue de Presse du 21 décembre 2017**

Actualités de l'Enseignement Supérieur .....	2
Actualités de l'Enseignement 1 <sup>ère</sup> & 2 <sup>ème</sup> .....	9
Communication ministérielle .....	10
Vie étudiante .....	11

**AEFE-SORES**

**RP-SORES-2017-12-21**

## Actualités de l'Enseignement Supérieur

### Actu | Plan Étudiants

**«Entrée à l'université : une charte pour cadrer les attendus», EDUCPROS, publié le 06/12/2017.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-une-charte-pour-cadrer-les-attendus.html>

« Les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, la CPU, la Cdefi et la CGE ont signé une charte pour "une mise en œuvre partagée" des attendus prévus par la réforme du premier cycle. Aux universités désormais de préciser pour chacune de leur formation ces prérequis. [...]

Ces attendus devront répondre à "trois objectifs principaux" : "informer les lycéens des compétences et connaissances nécessaires pour réussir dans chacune des filières de l'enseignement supérieur", "contribuer à la définition des éléments utilisés dans l'examen des dossiers de vœux", et enfin, donner aux acteurs de l'enseignement scolaire "des clés de lecture de l'enseignement supérieur".

Cette notion de "cadrage national" figure désormais dans le projet de loi sur l'entrée à l'université, après le passage du texte en commission à l'Assemblée nationale. Ce cadre "consensuel et partagé", envoyé dans les tout prochains jours aux universités, ne "suffira pas toujours", insiste la ministre. Par exemple, en licence de psychologie, "certains établissements mettent l'accent sur la psychologie clinique, d'autres sur la psychologie sociale ou du développement". Les établissements pourront affiner ce cadre en fonction de leurs spécificités.

Ces déclinaisons locales s'appuieront sur "l'organisation et le contenu des enseignements", "les différents parcours de licence" et la spécialisation progressive du premier cycle.»

**«La réforme de l'accès à l'université arrive devant les députés», LE MONDE, publié le 12/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/12/la-reforme-de-l-acces-a-l-universite-arrive-devant-les-deputes\\_5228217\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/12/la-reforme-de-l-acces-a-l-universite-arrive-devant-les-deputes_5228217_4401467.html)

« Les nouvelles règles d'entrée à l'université vont être débattues en séance publique à l'Assemblée nationale à partir du mardi 12 décembre. Traduction du « plan Etudiants » annoncé fin octobre par le gouvernement, le projet de loi « relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants » vise à « tourner définitivement la page du tirage au sort » et à lutter contre l'échec en licence. Si les députés de gauche dénoncent la sélection instaurée par cette réforme, la droite estime qu'elle ne va pas assez loin ; 230 amendements sont au menu des discussions.»

**«L'Assemblée nationale vote la réforme de l'accès à l'université», LE MONDE, publié le 19/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/19/l-assemblee-nationale-vote-la-reforme-de-l-acces-a-l-universite\\_5231993\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/19/l-assemblee-nationale-vote-la-reforme-de-l-acces-a-l-universite_5231993_4401467.html)

« Les députés se sont prononcés, mardi, par 361 voix pour, 129 voix contre, en faveur du projet de loi relatif à « l'orientation et à la réussite des étudiants »[...]»

Après un été marqué par les polémiques autour de la plate-forme d'Admission post-bac (APB) et du tirage au sort à l'entrée des licences universitaires en tension, le gouvernement a engagé ce plan Etudiants qui modifie considérablement les règles de l'entrée à la fac.

Désormais, les établissements pourront examiner le profil des futurs bacheliers, en s'appuyant sur les dossiers qu'ils déposeront sur la nouvelle plate-forme Parcoursup et vérifier leur adéquation avec les « attendus » de chaque licence – c'est-à-dire les compétences jugées nécessaires pour y réussir.

En fonction de cet examen, les universités pourront accepter directement un candidat, l'orienter vers un parcours de remise à niveau ou encore le refuser, uniquement dans le cas où les capacités d'accueil de la formation seront atteintes. Une commission présidée par le recteur devra proposer une place dans une autre formation à un bachelier qui se retrouverait sans affectation.[...] »

**Actu | Plan Étudiants (suite)****«Orientation et réussite des étudiants : le projet de loi adopté par les députés», EDUCPROS, publié le 19/12/2017.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/orientation-et-reussite-des-etudiants-le-projet-de-loi-adopte-par-les-deputes.html>

« Après un court examen parlementaire, sans grande saveur, les députés ont adopté le projet de loi modifiant les conditions d'entrée à l'université, mardi 19 décembre 2017. Retour sur les principales modifications apportées sur ce texte par l'Assemblée nationale, avant son examen en séance publique au Sénat, en février 2018.[...] »

Traversée sans remous à l'Assemblée nationale. Sans surprise, les députés ont adopté le projet de loi sur "l'orientation et la réussite des étudiants" (avec 361 voix pour, 129 contre sur les 490 suffrages exprimés), mardi 19 décembre 2017. Ce vote vient clore quinze heures de débats parlementaires assez calmes, qui se sont achevés plus vite que prévu.

Les principaux changements apportés au projet de loi

– Un cadrage national et une évaluation de la réforme

Désormais, le projet de loi mentionne un cadrage national des attendus, la publication d'un bilan annuel détaillé par académie de la procédure d'orientation et la remise d'un rapport sur la loi au Parlement avant le 31 octobre 2020.

– Des quotas de boursiers

Le projet de loi reconnaît un droit à l'accès aux filières sélectives pour les lycéens boursiers. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles, notamment, le recteur fixera un pourcentage minimal de ces bacheliers.

Dans les filières sous tension, le texte transforme en obligation la possibilité laissée au recteur de fixer des quotas de boursiers et de personnes résidant dans une autre académie.

– Transparence de l'algorithme

La transparence des codes de la plate-forme Parcoursup s'accompagnera de la publication du cahier des charges synthétique du traitement et de l'algorithme lui-même. Cette publication devra avoir lieu au plus tard six mois après la promulgation de la loi.

– Association des établissements privés

Tous les établissements n'étant pas encore répertoriés dans la procédure Parcoursup devront l'être au plus tard le 1er janvier 2020. La participation des établissements privés a été plusieurs fois évoquée lors débats. Le gouvernement entend les associer au travers des conventions qui les lient avec l'État.

– Un montant unique pour la contribution

Le montant de la nouvelle contribution destinée à favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants est désormais fixé au taux unique de 90 €.

– Sécurité sociale des étudiants

Le gouvernement remettra un rapport sur le nouveau dispositif du régime obligatoire de Sécurité sociale pour les étudiants au 1er septembre 2021. Une représentation des étudiants au Conseil de l'assurance maladie, avec voix délibérative est instituée. Plusieurs amendements insistant sur l'importance des actions de prévention à la santé des jeunes ont été adoptés.

Le prochain tour de piste pour le projet de loi est prévu pour les 7 et 8 février 2018 ; dates de l'examen en séance publique au Sénat.»

## Actu | Plan Étudiants (suite)

**«Frédérique Vidal : "Les capacités d'accueil des universités seront soumises au recteur"», EDUCPROS, publié le 19/12/2017.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/federique-vidal-les-capacites-d-accueil-des-universites-seront-soumises-au-recteur.html>

*« Lors des débats parlementaires, certains groupes politiques ont appelé à reporter l'application de la réforme. Je veux être très claire sur ce point : nous n'avons pas le choix, sauf à revivre en 2018 ce que nous avons vécu cet été. Ce serait non seulement insupportable pour les jeunes tirés au sort et pour leurs familles, mais ce serait illégal : la CNIL nous l'a dit très clairement et le rapporteur public du Conseil d'État vient de faire de même mercredi dernier.[...] »*

*Le gouvernement investit 1 milliard d'euros sur cinq ans : 450 millions d'euros pour revoir les cursus universitaires et 500 millions de crédits budgétaires supplémentaires pour ouvrir des places dans les filières sous tension, créer des postes et reconnaître l'engagement des enseignants-chercheurs... Les recteurs et les présidents d'université travaillent d'ores et déjà au développement d'une offre de formation dès la rentrée 2018. Nous avons donc les moyens de proposer un enseignement personnalisé à tous les étudiants.[...] »*

*La garantie, c'est que les capacités d'accueil seront soumises au recteur. C'est le rôle de l'État de veiller à ce que les capacités d'accueil soient ajustées aux besoins, par rapport au nombre de bacheliers qui arriveront.[...] »*

*Je veux être très claire sur ce sujet : le principe de la compensation des notes ne sera bien sûr pas remis en cause. Ce serait absurde ! Mais le cœur de la réforme que nous menons, c'est l'instauration de parcours d'enseignement supérieur plus personnalisés. Cela induit forcément de retravailler l'"arrêté licence" afin de trouver des modalités de compensation adaptés à ces parcours plus flexibles.[...] »*

## Actu | Étudier en France

**«Les étudiants étrangers en France affichent une satisfaction record», LE MONDE, publié le 15/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/15/les-etudiants-etrangers-en-france-affichent-une-satisfaction-record\\_5230034\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/15/les-etudiants-etrangers-en-france-affichent-une-satisfaction-record_5230034_4401467.html)

*« La France, quatrième destination pour l'accueil des étudiants internationaux, est de plus en plus appréciée par ceux qui l'ont choisie : presque tous les indicateurs du baromètre 2017 Campus France/Sofres Kantar, que dévoile Le Monde en avant-première vendredi 15 décembre, s'améliorent encore par rapport aux précédentes vagues, menées en 2011 et en 2013. »*

*Parmi les 14 245 étudiants issus de 161 pays interrogés entre juillet et octobre pour l'organisme responsable de l'accueil des étudiants étrangers, 93 % se disent satisfaits de leur séjour, 88 % apprécient « la valeur des diplômes et la qualité de l'enseignement dispensé » dans l'Hexagone et 92 % recommandent la France comme destination d'études. »*

*« On peut dire qu'il y a un "moment France" », [...] tandis que les deux premières destinations mondiales sont moins prisées des étudiants étrangers en France que par le passé, [...] : « L'image du Royaume-Uni, en raison du Brexit, et celle des États-Unis, depuis l'élection de Donald Trump, se détériorent [...]. Seul le Canada semble pouvoir damer le pion à la France. « Il a comme atouts d'être bilingue français et anglais, d'être un pays d'immigration, d'avoir un enseignement supérieur moins cher que celui des États-Unis, et son image est liée à la nature et à l'environnement, énumère la responsable de Campus France. Et comme nous, il a un dirigeant jeune : il y a un effet Trudeau, comme il y a un effet Macron. »[...] »*

**«Enquête sur la perception et les attentes, en matière de services, des étudiants étrangers en mobilité en France», CAMPUS FRANCE, publié le 12/2017.**

<https://www.campusfrance.org/fr/ressource/enquete-sur-la-perception-et-les-attentes-en-matiere-de-services-des-etudiants-etrangers>

Lien vers le document, 16 pages, PDF 2,44 Mo :

[http://ressources.campusfrance.org/publi\\_institu/etude\\_prospect/kantar/fr/barometre\\_etudiants\\_etrangers\\_fr.pdf](http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/kantar/fr/barometre_etudiants_etrangers_fr.pdf)

## Actu | Science Po

**«Concours commun des Sciences Po : que lire pour s'y préparer ?», LE MONDE, publié le 13/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/13/concours-commun-des-sciences-po-que-lire-pour-se-preparer\\_5229227\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/13/concours-commun-des-sciences-po-que-lire-pour-se-preparer_5229227_4401467.html)

« Les conseils d'Arnaud Baubérot, responsable pédagogique de la prépa Tremplin, recommandée par le concours commun à sept IEP de province, qui aura lieu le 26 mai.

Pour l'épreuve d'histoire, le concours commun recommande une liste de manuels à lire. Lesquels sont, selon vous, prioritaires ?

Arnaud Baubérot : Ce sont d'abord les manuels d'histoire. Il n'est pas efficace de lire les livres de cette bibliographie dans leur intégralité. Mieux vaut d'abord avoir une vision globale car il s'agit d'épreuves de synthèse, des dissertations à faire sur des temps courts. On n'attend pas des candidats qu'ils se lancent dans des analyses très poussées. Le livre le plus important pour préparer, c'est donc un ouvrage de synthèse. Notre prépa en propose plusieurs, comme, par exemple, le livre de Thibaut Klinger (Histoire. Concours commun des IEP, Paris, Vuibert, 2015, 2e édition) qui est un très bon outil de travail, car il donne une vision globale du programme.»

## Actu | PACES

**«Il y a une vie après l'échec en première année de médecine», LE MONDE, publié le 17/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/17/il-y-a-une-vie-apres-l-echec-en-premiere-annee-de-medecine\\_5230982\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/17/il-y-a-une-vie-apres-l-echec-en-premiere-annee-de-medecine_5230982_4401467.html)

« « Sur le coup, rater médecine semble un terrible échec. Mais cela peut aussi donner la chance de découvrir des filières dont on ne soupçonnait pas l'existence. » Cette remarque, Jules Revais ne la lance pas à la légère. « Reçu-collé » en 2012 en médecine [...] il a en effet profité d'une passerelle vers Polytech Lyon et rejoint une formation d'ingénieur. Lui qui avait justement hésité en terminale avec un DUT en physique a finalement pu satisfaire dans cette école son intérêt pour la technique. De plus, au gré des spécialisations, Jules Revais a renoué avec l'univers médical. « Qu'il s'agisse de concevoir des poches à perfusion biocompatibles ou des prothèses en fibre de carbone, les ingénieurs en matériaux sont aujourd'hui très recherchés », note-t-il. [...]

« Il y a énormément de métiers qui gravitent autour des soins et donc bien plus d'opportunités de participer à l'univers médical qu'on ne l'imagine en terminale [...] Un constat partagé par Abigail Latin, aujourd'hui en quatrième année à UniLaSalle, à Beauvais. Si elle a eu du mal à faire le deuil de son premier rêve, l'élève ingénieure de 22 ans a trouvé dans cette école d'ingénieurs [...] la stimulation intellectuelle qu'elle recherchait, ainsi que la possibilité d'œuvrer pour la santé à travers les questions d'alimentation. Avec, en prime, une ouverture internationale. [...] Son passage en Paces lui a permis d'acquérir des méthodes de travail fort utiles pour la suite.

« Après un échec en médecine, on a tendance à se dévaloriser alors qu'on a tout à fait les moyens de réussir ailleurs. En troisième année de psycho, j'ai d'ailleurs été major de promotion », glisse Hoani Martin, étudiante en master de neuropsychologie et neuro-imagerie. « Au lycée, je croyais que la psychologie ressemblait à la philosophie, raconte-t-elle. C'est lors d'une conférence en Paces que j'ai découvert que la discipline permettait aussi de se pencher sur les liens entre le fonctionnement du cerveau et le comportement humain. » Quand elle a vu que l'université de Bordeaux avait créé un accès en deuxième année de licence dédié aux reçus-collés, Hoani Martin n'a donc pas hésité une seule seconde.

En effet, les écoles d'ingénieurs et les facs de physique, chimie ou biologie ne sont pas les seules à s'intéresser à ces profils d'élèves sérieux. Des filières en sciences humaines et sociales leur tendent aussi la main. A l'université de Montpellier, Emma Illac a pu suivre un parcours aménagé pour raccrocher avec un cursus juridique classique. « Les matières enseignées touchaient à la vie de tous les jours, je me suis tout de suite sentie bien plus à ma place qu'en médecine », conclut-elle. Son master de droit pénal en poche – avec mention –, elle rêve déjà d'autres concours, comme celui de l'Ecole nationale de la magistrature. Preuve que les mauvais souvenirs de la Paces sont déjà loin.»

## Actu | Polytechnique

**«Sacha, étudiant à Polytechnique, raconte son quotidien», VOUSNOUSILS, publié le 19/12/2017.**

<http://www.vousnousils.fr/2017/12/19/sacha-etudiant-a-polytechnique-raconte-son-quotidien-610816>

« Comment est perçue l'École Polytechnique par ses étudiants ? Réponse avec Sacha Izadi, élève au sein de la fameuse « X »

Après un baccalauréat scientifique au Lycée Louis le Grand à Paris, j'ai suivi deux ans de classes préparatoires PCSI (physique chimie Sciences de l'ingénieur) puis PC\* (Physique Chimie) toujours à Louis le Grand – ce qui correspond à l'une des voies des fameuses Math Sup / Maths Spé. Puis j'ai passé les concours d'entrée aux grandes écoles, notamment ceux de l'École Polytechnique que j'ai intégrée il y a un peu plus de deux ans.

La formation à l'« X » repose sur un vaste socle d'enseignements scientifiques (avec un fort accent mis sur les mathématiques), auxquels s'ajoutent une formation humaine et militaire de haute volée et qui fait la spécificité de cette École. Le cycle ingénieur polytechnicien se déroule en 4 ans. La première année débute par un stage de formation humaine et militaire : avec une formation militaire initiale au camp de La Courtine dans le Creuse [...] puis un stage de 6 mois dans les armées ou dans un organisme civil d'intérêt public. C'est un moment fort dans la scolarité à l'École qui nous fait découvrir de nouveaux horizons et crée une incroyable cohésion au sein d'une promotion.

Les années en classe préparatoire nous ont appris à devoir appréhender une grande charge de travail dans un temps imparti, nous continuons donc sur la même lancée à l'École Polytechnique.

Peu importe la filière (classes prépa, filière universitaire, voies internationales), je dirais qu'il faut s'accrocher dans la préparation d'un concours reconnu pour être extrêmement exigeant. Il n'y a pas de formule miracle, mais un travail attentif, rigoureux et régulier est un facteur clé de succès. Il faut aussi prendre soin de se ménager des moments de repos et de détente pour profiter de la vie.»

**«Je suis entrée à l'École polytechnique en admission parallèle», LE FIGARO, publié le 20/12/2017.**

<http://etudiant.lefigaro.fr/article/-je-suis-entree-a-l-ecole-polytechnique-en-admission-parallele-45289180-e4d5-11e7-b1b5-c67a4b247897/>

« Étudiante à l'École polytechnique, Meryem n'est pas passée par les classes préparatoires. C'est après une simple licence que la jeune femme a été admise dans l'école d'ingénieurs la plus prestigieuse de France.

En entrant à la fac, je pensais que seule la classe préparatoire menait à une grande école. Je pensais plutôt m'engager dans un cursus universitaire classique: licence, master puis doctorat. La fac m'a permis d'avoir un rapport privilégié avec la recherche. J'ai pris le temps de découvrir différentes sciences, ce qui aurait été plus compliqué en prépa, dont la finalité est d'abord la réussite aux concours. Grâce à mes bons résultats scolaires, à la fin de ma deuxième année, le directeur de ma licence m'a conseillé de passer les concours d'entrée des écoles d'ingénieurs.

Nous n'avons pas tous le même niveau d'information sur les passerelles entre l'université et les grandes écoles. Le dispositif n'est pas forcément promu dans toutes les universités. À l'UPMC, je pouvais me renseigner auprès du réseau d'anciens ayant bifurqué vers une école d'ingénieurs. Par ailleurs, beaucoup d'étudiants ignorent que les examens oraux sont publics. Je leur conseille de s'y rendre pour se faire une idée.

L'École polytechnique offre 23 places aux candidats français issus de la filière universitaire, et quelques places à des candidats étrangers étudiants en France. Cette filière concerne des étudiants de nationalité française issus des universités françaises ou étrangères ainsi que les étudiants de nationalité étrangère étudiants en France. Les étudiants en 1ère année HEC, inscrits en parallèle en L3 de mathématiques peuvent également candidater.»

**Actu | Doubles diplômes**

**«L'Université franco-allemande fête ses 20 ans», LE MONDE, publié le 18/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/18/l-universite-franco-allemande-fete-ses-20-ans\\_5231257\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/18/l-universite-franco-allemande-fete-ses-20-ans_5231257_4401467.html)

« L'UFA, fondée en 1997, permet de suivre un cursus à cheval entre la France et l'Allemagne, au sein de différents établissements. Les étudiants obtiennent un double diplôme binational, une véritable valeur ajoutée.

Cette année, l'Université franco-allemande a l'âge de ses étudiants. L'établissement, fondé en 1997 par l'accord de Weimar, a permis en vingt ans à 17 000 étudiants d'obtenir un double diplôme franco-allemand. L'UFA est une université sans campus, dont le siège est situé à Sarrebruck. Elle organise les échanges entre des établissements supérieurs de part et d'autre du Rhin, en licence, master et doctorat. Actuellement, 180 cursus intégrés binationaux sont proposés aux étudiants. L'UFA couvre toutes les grandes spécialités : sciences de l'ingénieur, sciences naturelles, mathématiques, informatique, droit, sciences humaines et sociales, sciences économiques. Dans ce dernier domaine, la Hochschule Bremen propose des doubles diplômes avec Novancia et Kedge»

**«Double diplôme : Ces candidats font la différence lors de l'entretien», LE FIGARO, publié le 20/12/2017.**

<http://etudiant.lefigaro.fr/article/double-diplome-ces-candidats-font-la-difference-lors-de-l-entretien-6b35f08e-e4d5-11e7-b1b5-c67a4b247897/>

« Christophe Chupin, directeur chez Page Personnel, société spécialisée dans le recrutement des cadres, explique pourquoi la double compétence est un atout et revient sur les raisons du succès du double diplôme. [...]

Un candidat qui a un double diplôme aura doublé ses compétences opérationnelles. Mais il aura également développé une ouverture d'esprit, saura s'intégrer plus facilement, connaîtra des problématiques transversales et aura une plus grande maturité. [...]

Celui qui a fait une école d'ingénieurs et une spécialisation marketing, business ou commercial sera très apprécié. La double compétence informatique et business est très recherchée par le marché. Les étudiants qui ont effectué des études universitaires en langue et font ensuite une école de commerce ont aussi un avantage concurrentiel grâce à leur niveau d'anglais. [...]

**Actu | Études d'art**

**«Artiste, une vocation à l'épreuve de la diversité», LE MONDE, publié le 16/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/16/artiste-une-vocation-a-l-epreuve-de-la-diversite\\_5230670\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/16/artiste-une-vocation-a-l-epreuve-de-la-diversite_5230670_4401467.html)

« Pour favoriser la mixité dans leurs promotions, certaines écoles ouvrent des classes préparatoires gratuites ou sur critères sociaux.

Prenons le parcours d'un étudiant en Ile-de-France qui souhaite entrer en école supérieure d'art. Pour faire une classe préparatoire, il devra déboursier jusqu'à 8 000 euros. Bien sûr, il existe aussi des formations bien moins coûteuses et la prépa n'est pas obligatoire. Mais la pratique était si répandue qu'elle a conduit l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris à créer sa propre préparation, gratuite, pour diversifier son recrutement. [...]

C'est justement contre « ce sentiment d'illégitimité » que se bat Arnaud Meunier. Metteur en scène, il a mis en place une classe préparatoire sur critères sociaux intégrée à l'École de la Comédie de Saint-Etienne. Lancée en 2014, cette initiative a été suivie par d'autres projets comme 1er Acte, au Théâtre national de Strasbourg, un programme d'ateliers d'acteurs davantage orienté sur la « diversité ». L'École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine s'apprête, elle, à ouvrir une classe « égalité des chances » pour les habitants de la région. [...]

**Actu | DUT - BTS**

**«IUT, dépasser les idées reçues», THE CONVERSATION, publié le 14/12/2017.**

<https://theconversation.com/iut-depasser-les-idees-recues-87143>

« Depuis plus de 50 ans, les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) proposent avec le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) une formation en deux ans, à la fois universitaire et professionnalisante, et qui trouve un accueil très favorable auprès des employeurs. [...] Pourtant, depuis une vingtaine d'années, plusieurs idées reçues sur les IUT circulent et contribuent à diffuser une vision erronée de la contribution spécifique des IUT à l'enseignement supérieur français.

Une première idée reçue qui circule sur les IUT avance qu'ils seraient devenus des voies de contournement des premières années de licence générale et des Classes Préparatoires au Grandes Écoles (CPGE). Le fait que 85 % des diplômés poursuivent leurs études après l'obtention de leur DUT est souvent avancé pour soutenir cette idée. Ce taux recouvre pourtant une diversité de situations qui sont bien loin de se résumer à la recherche par les étudiants d'une voie de contournement.[...] Pourtant, en dépit des nombreuses raisons qui les incitent à poursuivre leurs études, 15 % des étudiants s'arrêtent après l'obtention de leur diplôme. L'insertion professionnelle au sortir du DUT reste ainsi une option bien réelle pour un certain nombre d'étudiants.[...]

Une deuxième idée reçue largement répandue affirme que les IUT privilégient l'accueil des bacheliers généraux au détriment de celui des bacheliers technologiques. [...]Et pourtant, loin de les écarter, les IUT accueillent aujourd'hui près de 30 % de bacheliers technologiques en première année. De plus, ils assurent largement leur réussite puisque environ 67 % d'entre eux obtiennent leur DUT en 2 ou 3 ans. Ces résultats doivent être rapprochés des 16 % de bacheliers technologiques qui valident leur licence générale, mais aussi des 77 % qui obtiennent leur BTS, formation plus professionnelle et moins exigeante sur le plan académique.

Au cours des vingt dernières années, le développement des IUT a été largement négligé et même entravé par les différentes politiques mises en œuvre dans l'enseignement supérieur. Les IUT proposent pourtant un modèle de formation à la fois différent et complémentaire des autres formations de premier cycle.

Dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur et d'échec massif en premier cycle, il apparaît urgent de redonner aux IUT leur capacité à évoluer et à contribuer plus encore au développement de l'enseignement supérieur français.»

**«Pourquoi IUT et BTS n'accueillent pas plus de bacheliers technologiques et professionnels ?», LE MONDE, publié le 14/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/14/pourquoi-iut-et-bts-n-accueillent-pas-plus-de-bacheliers-technologiques-et-professionnels\\_5229722\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/14/pourquoi-iut-et-bts-n-accueillent-pas-plus-de-bacheliers-technologiques-et-professionnels_5229722_4401467.html)

« Le gouvernement veut permettre à un plus grand nombre de bacheliers professionnels et technologiques d'accéder à ces filières sélectives, où ils sont pour l'instant minoritaires.

L'objectif est qu'ils se tournent moins souvent vers les licences de l'université, où seulement 4,6 % des bacheliers professionnels et 13,6 % des bacheliers technologiques passent en deuxième année, contre 50,8 % des bacheliers généraux. Le gouvernement prévoit de créer des places supplémentaires pour eux dans deux filières sélectives de niveau bac + 2 : les sections de technicien supérieur (STS, pour préparer un BTS) et les instituts universitaires de technologie (IUT). [...]

Ces chiffres s'expliquent en partie par un principe de vases communicants, dans ces filières libres de sélectionner leurs étudiants : les bacheliers généraux constituent ainsi la majorité des étudiants dans les IUT (68 %), qu'ils utilisent comme tremplin vers une poursuite d'études. Ils prennent ainsi la place des bacheliers technologiques, qui se rabattent sur les STS (lesquels représentent 36 % des étudiants). Une partie des bacheliers professionnels ainsi écartés de leur filière de prédilection s'inscrivent en licence, où ils échouent massivement... »



## Actualités de l'Enseignement 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup>

### Actu | Réforme du baccalauréat

**«Réforme du bac : un site recueille les avis des lycéens», LE MONDE, publié le 13/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/13/reforme-du-bac-un-site-recueille-les-avis-des-lyceens\\_5229153\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/13/reforme-du-bac-un-site-recueille-les-avis-des-lyceens_5229153_4401467.html)

*« Le baccalauréat est-il adapté pour préparer aux études supérieures ? Faut-il introduire davantage de contrôle continu ? Pour ou contre plus d'évaluation orale ? Voici un extrait des questions que le ministère de l'éducation nationale adresse aux lycéens, mercredi 13 décembre, dans le cadre d'une consultation en ligne.[...] »*

*Il propose une série de questions visant à recueillir « les attentes » et les « idées » des lycéens. Les réponses à cette enquête « seront dévoilées en janvier et permettront de nourrir la concertation pour parvenir à un baccalauréat profondément renouvelé dont la première édition se déroulera en 2021 »[...]*

*Le ministre a déclaré en novembre vouloir « en finir avec le bachotage » et « redonner du sens » à cet examen de fin de lycée, qui donne accès aux études supérieures. Pendant sa campagne, Emmanuel Macron avait évoqué quatre épreuves terminales et le reste des notes obtenues en cours de scolarité.»*

## Communication ministérielle

### Actu | ParcoursSup

**«Publication des attendus des formations sur ParcoursSup», Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, publié le 12/12/2017.**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid124272/publication-des-attendus-des-formations-sur-parcoursup.html>

« Afin d'exprimer leur compréhension partagée de ces "attendus", le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I.), le ministère de l'Éducation nationale (M.E.N.), la Conférence des présidents d'université (C.P.U.), la Conférence des grandes écoles (C.G.E.) et la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) ont signé mercredi 6 décembre une charte pour une mise en œuvre partagée des "attendus" au service de la réussite des étudiants.

A travers cette charte, les signataires ont souhaité exprimer les principes qui ont guidé la rédaction du cadrage national des attendus et partagé une même compréhension de cet outil pédagogique.

Ce cadrage national, construit avec les acteurs, est transmis aujourd'hui aux universités et autres établissements dispensant une formation d'enseignement supérieur. Ainsi, ces derniers peuvent désormais le décliner pour exprimer au mieux les exigences et les spécificités de leurs formations. Ce travail collectif est mis à disposition des élèves et de leurs familles mais aussi des proviseurs, des professeurs principaux et de l'ensemble des acteurs de l'orientation scolaire pour accompagner les lycéens dans leurs choix. »

[http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/16/8/AttendusLicence-12-12-2017\\_867168.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/16/8/AttendusLicence-12-12-2017_867168.pdf)

**«L'orientation du lycée à l'enseignement supérieur», EDUSCOL, publié le 14/12/2017.**

<http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

« Le Plan Étudiants : outils pour la mise en œuvre  
Présenter, expliquer et mettre en œuvre le Plan Étudiants

- Diaporama destiné aux réunions d'information

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan\\_Etudiants/73/2/presentation\\_plan\\_etudiants\\_lycees-Vdef\\_867732.ppt](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan_Etudiants/73/2/presentation_plan_etudiants_lycees-Vdef_867732.ppt)

- Questions-réponses

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan\\_Etudiants/00/7/FAQ-Planetudiants-VD\\_866007.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan_Etudiants/00/7/FAQ-Planetudiants-VD_866007.pdf)

- Le vademecum sur l'accompagnement des élèves de terminale vers le supérieur

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan\\_Etudiants/58/5/vademecum\\_orientation\\_845585.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan_Etudiants/58/5/vademecum_orientation_845585.pdf)

- La fiche dialogue pour l'orientation en classe terminale en vue du conseil de classe du 1er trimestre / 1er semestre

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan\\_Etudiants/59/5/Maquette\\_fiche\\_dialogue\\_845595.docx](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/plan_Etudiants/59/5/Maquette_fiche_dialogue_845595.docx)»

**«Examen du projet de loi Orientation et réussite des étudiants en séance publique : Intervention de Frédérique Vidal», Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, publié le 13/12/2017.**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid124292/examen-du-projet-de-loi-orientation-et-reussite-des-etudiants-en-seance-publique-intervention-de-frederique-vidal.html>

« Frédérique Vidal s'est exprimée mardi 12 décembre 2017 à l'occasion du début de l'examen du projet de loi Orientation et réussite des étudiants en séance publique à l'Assemblée nationale. »

## Vie étudiante

### Actu | Sécurité sociale

**«Orientation et réussite des étudiants : un montant unique de 90 euros pour la contribution étudiante», EDUCPROS, publié le 14/12/2017.**

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-article-2-a-4.html>

« Les parlementaires ont notamment adopté plusieurs amendements sur la nouvelle contribution destinée à favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Son montant n'est désormais plus défini par cycle d'études. En effet, l'amendement (90) présenté par le rapporteur du texte et député LREM des Hauts-de-Seine, Gabriel Attal, fixe un taux unique. "Le gouvernement a entendu cette demande. Le montant permettant d'atteindre l'équilibre qui avait été envisagé et calculé est de 90 euros", a souligné Frédérique Vidal lors des débats en séance.»

**«La fin de la cotisation de « Sécu » étudiante et une « contribution » de 90 euros votées à l'Assemblée», LE MONDE, publié le 14/12/2017.**

[http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/14/la-fin-de-la-cotisation-de-secu-etudiante-et-une-contribution-de-90-euros-votees-a-l-assemblee\\_5229781\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/14/la-fin-de-la-cotisation-de-secu-etudiante-et-une-contribution-de-90-euros-votees-a-l-assemblee_5229781_4401467.html)

« Les députés ont validé la suppression de cette cotisation de 217 euros souhaitée par le gouvernement, et harmonisé les montants de la future contribution, dont les boursiers seront exonérés.

Pour « favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif », les étudiants pourraient s'acquitter prochainement d'une contribution annuelle d'un montant de 90 euros. Les députés se sont prononcé, mercredi 13 décembre, en faveur de cette nouvelle taxe destinée à renforcer la vie des campus, à l'occasion de l'examen du projet de loi sur « l'orientation et la réussite des étudiants ». En parallèle, l'Assemblée nationale a voté la suppression de la cotisation de Sécurité sociale que payait jusqu'à aujourd'hui les étudiants.»